

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du	30 mars 2023	à	19h00
-----------	---------------------	---	--------------

<i>N° délibération</i> D2023-03-05	<i>Date de convocation</i> 24 mars 2023	<i>Date d'affichage</i> 24 mars 2023
--	---	--

Nombre de conseillers				
<i>En exercice</i> 13	<i>Présents</i> 12	<i>Absente exc.</i> 1	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 13

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	Mme KRÄWER Alice
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

Était absente excusée	
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Objet : Vente parcelles communales au budget lotissement « Clos Saint Arnould »
--

VU le Code Général du Code des Collectivités locales (CGCT) ;

VU l'instruction du budget M57 ;

VU la délibération du 14 octobre 1988 approuvant l'achat de terrains en vue de l'implantation d'un nouveau cimetière ;

VU l'arrêté 2011-DDT/SAB/PAU-N°6 du 26 avril 2011 approuvant la carte communale de Sillery-sur-Nied ;

CONSIDERANT le projet d'aménagement d'un lotissement sur les parcelles cadastrées section 1 n° 216, 228,308 et 1 ;

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Les terrains d'assiette du lotissement « Clos Saint Arnould » qui appartiennent à la commune doivent être transférés au budget lotissement afin de déterminer le coût réel de l'opération d'aménagement.
- La valeur vénale des terrains communaux est estimée à 42 500 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** que les terrains d'assiette du lotissement « Clos Saint Arnould » qui appartiennent à la commune doivent être transférés au budget lotissement afin de déterminer le coût réel de l'opération d'aménagement
- **FIXE** la valeur vénale des terrains communaux est fixée à 42 500 €.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Silly-sur-Nied, le 30 mars 2023
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet